

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 47 Eveil 2			
Code	PEIM2B47PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be) Samir ABI (samir.abi@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be) Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretien une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,

III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,

IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B47PPA	Formation scientifique	30 h / 2 C
PEIM2B47PPB	Formation historique	30 h / 2 C
PEIM2B47PPC	Formation géographique	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B47PPA	Formation scientifique	20
PEIM2B47PPB	Formation historique	20
PEIM2B47PPC	Formation géographique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

" L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique			
Code	22_PEIM2B47PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage "Formation scientifique" permettra aux étudiants d'acquérir des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'enseignement des sciences à l'école primaire, en adéquation avec le référentiel de sciences (tronc commun).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en classe comme outils pour concevoir des activités adaptées aux élèves du primaire.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette AA abordera les phases de la démarche d'investigation en utilisant des contenus disciplinaires (savoirs et savoir-faire) articulés autour du référentiel du tronc commun.

Des concepts didactiques spécifiques en lien avec cette démarche seront également abordés.

Des liens avec les référentiels/programmes officiels seront réalisés.

Démarches d'apprentissage

Cours en présentiel (présence au cours requise) :

- Démarches actives avec exploitation de matériel concret
- Structuration des notions disciplinaires et didactiques découvertes
- Travaux de groupes,
- Recherches personnelles.
- Etc

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi méthodologique est assuré par le biais d'un feedback individualisé ou de groupe lors de la construction

d'activités pour les stages.

Des entretiens individuels ou en petits groupes peuvent être organisés à la demande des étudiants pour revoir des points "matière".

Sources et références

- Tavernier R. , Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire, Bordas, 2006.
- Tavernier R., Enseigner les sciences expérimentales à l'école élémentaire. Physique et technologie, Bordas, 2009.
- Lecointre G., Comprendre et enseigner la classification du vivant, Belin, 2008.
- Hartmann M., La physique est un jeu d'enfant, Le Pommier, 2006.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentations Power Point (ou équivalents) disponibles sur ConnectED, complétées par une prise de notes personnelles.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Lors des examens, plusieurs questions "seuils" extraites du CEB ou équivalentes devront impérativement être réussies. Une cote inférieure à 70% à ces questions "seuils" annulera le reste de l'examen.

La cote de l'examen sera pondérée de la manière suivante: 10% pour les questions seuils et 90% pour les autres questions.

La maîtrise écrite de la langue française sera un critère d'évaluation lors des différentes épreuves réalisées à raison de 10%.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique			
Code	22_PEIM2B47PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Maîtriser les notions indispensables permettant d'enseigner l'histoire à l'école primaire.

Rendre les étudiants capables de préparer et auto évaluer les activités de stage.

Acquérir une méthode de travail scientifique : rendre l'étudiant capable d'effectuer des recherches personnelles, de vérifier des informations, de chercher et construire un matériel didactique adapté

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le programme de formation historique se base sur le programme des études de l'enseignement fondamentale. Le contenu du cours s'adaptera aux besoins des étudiants et visera la matière de la 2ème et de la 5ème primaire, année dans lesquels les étudiants sont amenés à faire des stages.

Liste non exhaustive :

- Découpage du temps et frises chronologiques
- Exploration des thèmes de la 5ème primaire (Développement des seigneuries médiévales, le monde patronal et ouvrier au 19ème siècle, etc.)
- Différencier une trace du passé d'un travail postérieur

...

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, prise de notes, préparations, travaux individuels et/ou de groupe, préparation des activités de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Quizz interactifs pour consolider les connaissances

Entretiens individuels si nécessaire et/ou à la demande des étudiants

Sources et références

Notes du cours

Différentes lectures données en cours

Référentiel de Formation Historique, géographique, économique et sociale, 2022

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours.

Distribution de plans et de documents analysés au cours.

PPT disponibles sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve d'évaluation intégrative sous forme d'un travail en janvier et un examen écrit en juin.

Les notes obtenues en janvier (20 % des points) seront additionnées à celles de juin (80 %).

La note finale sera ainsi déterminée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

L'examen organisé en seconde session sera un examen écrit. La note finale sera celle obtenue à cet examen (la note de production journalière ne sera pas reportée)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique			
Code	22_PEIM2B47PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au sein de l'UE 47 Formation disciplinaire et didactique, le cours de formation géographique s'inscrit dans la continuité du cours de bloc 1. Il vise l'acquisition de concepts et de notions disciplinaires, didactiques et méthodologiques permettant aux étudiants de développer et/ou d'approfondir les compétences visées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Maîtriser les notions indispensables (bases théoriques, savoir-faire, vocabulaire spécifique, nomenclature, notions mathématiques) permettant d'enseigner la géographie à l'école primaire.

Rendre les étudiants capables de préparer et auto évaluer les activités de stage.

Acquérir une méthode de travail scientifique : rendre l'étudiant capable d'effectuer des recherches personnelles, de vérifier des informations, de chercher et construire un matériel didactique adapté.

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

Compétence 5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Basés sur le programme des études de l'enseignement fondamental : atouts et contraintes des différents milieux biogéographiques, géographie de la Belgique.

Nomenclature (Belgique et monde).

Vocabulaire spatial et vocabulaire spécifique.

Lecture de cartes, graphiques, documents photo et documents textes, analyse du paysage.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, prise de notes, devoirs et préparations.

Construction d'outils : lexique, fichier bibliographique et informatique.
Travaux pratiques avec expérimentation des outils.
Travaux individuels et/ou de groupe obligatoires
Préparation des activités de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Correction des travaux et préparations. Suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants lors des périodes de cours ou lors d'entrevues à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Manuels et revues destinées aux enseignants de l'enseignement primaire.
Grand Atlas De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoints, photocopies, sites internet, matériel didactique, ...
Notes de cours personnelles
Liste de manuels et sites web distribuée en 1 PP.
Atlas

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux formatifs obligatoires
Maîtrise de la matière, des savoir-faire et des compétences enseignées.
L'orthographe et la maîtrise du français dans les travaux et les examens seront intégrées dans la note finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

L'examen organisé en seconde session sera un examen écrit. La note finale sera celle obtenue à cet examen (la note de production journalière ne sera pas reportée).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).